

A

M. ALEXANDRE DUFRESNE

Ancien député d'Iberville

MON BIENFAITEUR

Décédé le 30 septembre 1878.

Tout jeune, voyageur inexpérimenté,
 Sur le grand chemin de la vie
 J'allais je ne sais où. Tout désorienté,
 Je ne connaissais rien, ni la route suivie,
 Ni celle à parcourir, même le lendemain,
 N'ayant, pour me guider, ni jalon, ni repère,
 Errant sans espérance à l'âge où l'on espère !
 Alors un protecteur, ou plutôt un bon père,
 Vers moi tendit sa main, sa généreuse main,
 Qui m'indiqua l'écueil où la tempête gronde,
 Et dirigea mes pas tremblants vers l'avenir.
 Regretté bienfaiteur, tu n'es plus de ce monde ;
 Mais je conserverai toujours ton souvenir,
 Car la reconnaissance en mon cœur surabonde.

Quant à la forme rythmique, nous nous sommes demandé si la rime n'était point parfois trop prosaïque et si la texture du vers était toujours assez vigoureuse. Nous remplacerions volontiers le titre *désespoir*, page 41, par *désenchantée*.

Somme toute, les premières fleurs poétiques de M. Lorrain ont une valeur réelle qui fait bien espérer de sa muse.

La maison Beauchemin mérite des éloges quant à l'exécution typographique ; on ne fait pas mieux que cela dans le pays.

F. A. B.

Les Hémiptères, par l'abbé Provancher. Vol. in-8 de 354 pages, illustré. — Darveau — Québec.

“Ce volume fait suite au second, traitant des Hyménoptères. Comme dans les volumes précédents, l'auteur ont borné le champ de ses études particulièrement à la province de Québec, cependant, chaque fois qu'il en a eu l'occasion, il n'a pas hésité à donner la description de tout insecte trouvé dans les autres provinces britanniques, ou même en dehors, lorsqu'il a pu constater que c'était une espèce nouvelle. On trouvera dans ce volume la description d'un grand nombre d'espèces nouvelles, et à chaque famille et chaque genre des clefs systématiques pour faciliter la détermination de ses espèces.”

Prix : \$2.00, s'adresser à l'auteur, au Cap Rouge.

C'est le 3ème volume de la *faune entomologique* de M. Provancher.

On ne saurait trop encourager ce savant laborieux qui ne demande qu'à servir la science et le pays.

F. A. B.

Nos Ecoles, par Napoléon Legendre — 100 pages — Darveau — Québec — 1890.

M. Legendre passe en revue l'enseignement *primaire* (écoles élémentaires, écoles modèles, académies) l'enseignement secondaire (collèges), et l'enseignement spécial (écoles normales, etc.) Il parle de l'organisation des études, des méthodes et de l'hygiène.

Il y a dans cette brochure du faux, du contestable et beaucoup de vrai.

I

L'Enseignement primaire.

Ecoles élémentaires.

Nous n'admettons pas que l'école primaire soit au Canada *obligatoire* (page 11), même d'une façon atténuée. La raison en est que la rétribution mensuelle de 40 centins pèse sur toutes les têtes et qu'elle n'a pas, par suite, le caractère d'une pénalité. Nous tenons de fait à ce qu'il ne soit point dit que notre législation est enchanlée de la lépre gouvernementale qui à nom instruction élémentaire obligatoire.

L'auteur a raison de dire que le salaire des instituteurs et des institutrices n'est pas assez élevé.

La dissection de la phrase, du mot, son origine, son histoire, des transformations successives, ses affinités, ses parentés, sont un quelque chose de trop fort pour l'intelligence bornée des enfants dans l'école primaire (17). Il faut donner peu à la fois à l'intelligence de l'enfant.

Il est vrai de dire qu'il ne faut pas enseigner le français à la manière des langues mortes.

M. Legendre dit de bonnes choses sur la surcharge que l'on impose trop souvent à la mémoire, il exagère cependant en sens opposé (22). Il cite M. Jules Simon qui voudrait “que l'on cessât presque entièrement de faire apprendre des règles par cœur.” Il y aurait beaucoup à distinguer dans tout cela.

Ce qu'il faut donner à l'enfant ce n'est pas le meilleur *absolument* c'est le meilleur *relativement* ; ce meilleur, c'est avant tout l'a. b. c., l'*élément* de chaque chose.

L'instituteur ne remplit pas une charge de l'*Etat*, il n'occupe pas un emploi de l'*Etat*, comme il est dit, page 26.

L'instituteur est le *suppléant* de la famille et non le *représentant* de l'*Etat*. La raison en est que ces instituteurs ne tiennent pas de l'*Etat* leur mission et leurs pouvoirs. Ceci, on ne saurait le répéter trop souvent. Soutenir le contraire est une erreur formelle.

M. Legendre dit avec raison, du bien, du *Re-*